



FEDERATION des PERSONNELS des SERVICES PUBLICS
et des SERVICES de SANTE FORCE OUVRIERE

UNION NATIONALE FORCE OUVRIERE
des SYNDICATS de SAPEURS-POMPIERS, des
PERSONNELS ADMINISTRATIFS TECHNIQUES
et SPECIALISES

COMPTE –RENDU de la CNSIS du 3 décembre 2009

Représentants Force Ouvrière : Pierrick JANVIER, Daniel NOUAILLAC

L'ordre du jour prévoyait 2 consultations (avec vote) et 8 communications:

Consultations :

Surcotisation :

La loi du 13 août 2004 prévoit une surcotisation des SDIS pour la formation des officiers SPP. Cette surcotisation ne peut pas excéder 1%. L'an dernier elle s'élevait à 0,97% tandis que cette année elle s'élève à 0,85%, ce qui représente 6,6 M €. Malgré de longues discussions sur une ligne budgétaire vouée au défilé du 14 juillet (300 000€) la CNSIS a émis un avis favorable.

Modification du GNR pour les FAE de chef de groupement, DDA, et chef de site.

Cette consultation, n'a pour but selon la DSC que de faire un toilettage notamment en ce qui concerne les évaluations des différentes épreuves, puisqu'en trois années d'exercices des incohérences se sont révélées.

Pour FORCE OUVRIERE: nous avons affirmé très clairement que ce toilettage n'était pas suffisant, une révision complète des formations réalisées à l'ENSOSP pour les officiers doit être réalisée. De même, les méthodes pédagogiques, le contenu, le système de contrôle, ... ne conviennent pas à de la formation pour adultes. De plus une immersion des jeunes lieutenants en services opérationnels nous semble indispensable si nous souhaitons conserver des officiers sapeurs-pompiers et non pas des "managers, statisticiens" .

Malgré plusieurs abstentions et une voix contre celle de FO ce projet d'arrêté a reçu un avis favorable. Néanmoins le sous-directeur de la DSC, Monsieur Jean BENET, a entendu nos déclarations et a clairement annoncé une réforme de la formation des sapeurs-pompiers courant 2010.

Communications :

Au cours de ces communications **FORCE OUVRIÈRE** s'est exprimé sur trois sujets : la fin de carrière, la COMETIC et le secours en mer. La pandémie grippale, un projet d'arrêté sur les vacances des SPV, un compte-rendu sur l'évolution du dispositif national de protection NRBC ainsi qu'un bilan d'activité du groupe de travail gaz étaient également présentés.

Fin de carrière : Tous les ans à cette même période, la CNSIS nous informe de l'évolution du dispositif mis en place pour la fin de carrière. Entre le 31 juillet 2008 et le 1^{er} août 2009, 75 sapeurs-pompiers ont bénéficié de ces mesures ! Nous avons rappelé que FORCE OUVRIÈRE avait refusé ce dispositif lors de sa mise en place car il ne fonctionnerait pas. Nous avons malheureusement raison. Nous avons solennellement demandé de ré ouvrir le dossier de fin de carrière en 2010, car chaque jour qui passe augmente de façon exponentielle la gravité de la situation. Même le Président de la CNSIS Monsieur DOLIGÈ a reconnu que ce dispositif n'était pas bon!!!

COMETIC et secours en mer : Nous regrettons que les organisations syndicales ne soient pas associées au groupe de travail et nous ne pouvons nous empêcher de faire le parallèle avec le SAP. De plus ces deux sujets abordent un côté technique et à preuve du contraire nous sommes toujours les acteurs principaux du secours en France.